



Conditions Générales de Vente

De Prestations de Service

1 Généralités

- 1.1. Les obligations contractuelles des parties sont régies par les présentes conditions générales de vente, applicables à toutes les commandes passées au Prestataire, l'Entreprise Individuelle **C2A Azur, représentée par Madame Marie-Pierre HAMONNOU**, sous le numéro de SIRET 900 050 147 00017, domiciliée 183 Chemin de la Téréhentine à Carros (06510).
- 1-2 La réalisation des prestations suppose l'acceptation pleine et entière par le Client des présentes conditions générales de vente et de prestations. Elles constituent les seules conditions auxquelles l'Entreprise s'engage dans la relation contractuelle avec le Client.
- 1-3 Les renseignements figurant sur les documents commerciaux ou sur le site internet peuvent être modifiées à tout moment par le Prestataire sans qu'il lui soit reproché ces modifications.

2 Objet du contrat

- 2-1 Suivant les prestations suivantes : coordination de projets, gestion administrative, gestion commerciale et transcription.
- 2-2 Les Prestations définies ci-dessus sont réalisées chez le Client ou sur le lieu de domiciliation de **C2A Azur**. Certaines prestations peuvent nécessiter de se déplacer auprès d'organismes pour les mener à bien.

3 Devis

- 3-1 Toute prestation fait l'objet d'un devis est établi contenant les informations commerciales identifiant l'entreprise individuelle, le vendeur, l'identification des prestations, le tarif HT en euros. Il est soumis à l'accord du Client et valable pour une durée de 3 mois. En cas de modification par le Client du devis accepté, un avenant au devis sera établi pouvant impliquer des frais supplémentaires pour le Client.
- 3-2 La signature du devis vaut acceptation par le Client après mention du « Bon pour accord » et de la signature du Client, daté du jour de la signature.

4 Prix

- 4-1 En vertu de l'article 293-B du Code Général des Impôts, **C2A Azur** est exonérée de la TVA.
- 4-2 Les prix prévus pourront être revus dans le cas d'une modification apportée par le Client après signature du devis, un avenant devra être signé dans les mêmes conditions que le devis initial.
- 4-3 Les tarifs sont consultables sur la plaquette tarifaire.
- 4-4 Les prix tiennent compte des frais de déplacement amenant sur le lieu de travail, dans un rayon de 25km autour du lieu de domiciliation de l'Entreprise. Au-delà et pour les déplacements hors lieu de travail, des frais de déplacement peuvent être appliqués avec comme point de départ le lieu de domiciliation de l'Entreprise.

5 Délai d'exécution des prestations

- 5-1 Les prestations sont réalisées le jour de l'intervention à domicile, certaines prestations nécessitent la réalisation de missions depuis le lieu de domiciliation de l'entreprise ou à l'extérieur.
- 5-2 Dans le cadre d'un devis, le délai d'exécution prévu est indiqué sur le devis. Le délai est communiqué à titre indicatif, il pourra faire l'objet d'une modification de la part de l'Entreprise sans frais supplémentaire. Dans ce cas, l'Entreprise en informe le Client par tous moyens dans les plus brefs délais.

6 Facturation et conditions de règlement

- 6-1 Pour toute prestation, une facture sera adressée au Client.
- 6-2 Le règlement des prestations s'effectue selon les modalités définies lors de la signature du contrat.
- 6-3 Les moyens de paiement acceptés sont : espèces, chèque bancaire, virement.
- 6-4 Délais de paiement : le règlement définitif sera effectué le jour défini sur le devis. Un délai de 8 jours pourra être autorisé après accord de l'entreprise individuelle. Pour tout règlement non effectué passé le délai de 8 jours, des pénalités de règlement pourront être appliquées.

6-5 Aucun escompte ne peut être envisagé pour tout règlement anticipé.

7 Annulation de Prestations

7-1 Le Client peut utiliser son droit de rétractation, toutefois, il devra respecter un **délai de 48h** avant le jour de la prestation. En cas de non-respect de ce délai, le paiement de la prestation est dû.

7-2 Dans l'éventualité où une prestation ne pourrait être réalisée, en l'absence du Client sur le lieu d'intervention, d'une impossibilité pour l'Entreprise de pénétrer dans les locaux, l'entreprise se réserve le droit de facturer la prestation.

7-3 En l'absence de sollicitation par le Client dans un délai de 3 mois et après signature du devis, le montant de la prestation identifié sur le devis sera dû.

8 Pénalités de retard

Conformément à l'article L. 441-6 du Code du Commerce, les pénalités de retard, au taux annuel de 12%, et une indemnité de 40 euros sont dues à défaut de règlement le jour suivant figurant sur la facture. Elles seront applicables sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire.

9 Droit d'auteur et responsabilités

9-1 En vertu de l'article L-111 du Code de la Propriété Intellectuelle, **C2A Azur** se réserve le droit de jouir des droits d'auteur.

9-2 L'Entreprise déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les risques de son activité. Une attestation pourra être adressée au Client sur demande.

10 Traitement des données personnelles

Les données personnelles demandées ne seront utilisées que pour satisfaire aux besoins de la gestion et la bonne réalisation des prestations. Les données seront conservées durant la durée de réalisation des prestations. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de ses données, le Client peut contacter le responsable de l'Entreprise identifié dans les généralités des présentes Conditions. Toutefois, si le Client estime que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation en ligne à la Commission Nationale des Informations et des Libertés (CNIL).

11 Droits applicables et tribunaux compétents

11-1 Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

11-2 *Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre entreprise a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 Avenue de la Libération 42400 SAINT-CHAMOND*

11-3 Tout litige relatif au commande reçue sera jugé, en cas d'échec de règlement amiable, par le Tribunal du lieu d'établissement de l'Entreprise.